

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 27 septembre 2021

Keolis remporte deux contrats majeurs du réseau de transport interurbain régional *ZOU !* dans les Alpes-Maritimes, avec la mise en service prévue d'une flotte de véhicules intégralement électriques d'ici 2023

- **La Région Sud a attribué à Keolis les contrats de délégation de service public pour l'exploitation de deux lots du réseau de transport public régional *ZOU !*, desservant le littoral des Alpes-Maritimes et le pays Grassois.**
- **D'une durée de 8 ans, les contrats, qui débuteront le 1^{er} janvier 2022, devraient générer un chiffre d'affaires cumulé de près de 260 M€.**
- **Ces deux lots¹, qui regroupent l'exploitation et la maintenance d'une flotte de 120 bus et cars, comptent 17 lignes : 3 à forte fréquence, 2 aéroportuaires et 12 régulières dont la ligne 200 « Cannes-Antibes-Nice » et la ligne emblématique 230 « Nice - Sophia-Antipolis » assurée avec des cars à étage.**
- **Outre l'augmentation de la fréquentation du réseau de 30%, Keolis aura pour mission d'accompagner la Région dans sa volonté de contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique, à travers notamment le déploiement d'une offre de mobilité plus durable, qui devrait se traduire par la conversion à l'électrique de l'ensemble de la flotte du réseau d'ici le 1^{er} juillet 2023, une première pour un réseau interurbain en France.**

Une offre de transport renforcée et mieux connectée pour les voyageurs

Le 23 juillet 2021, la Région Sud, autorité organisatrice de mobilité pour le transport interurbain, a attribué à Keolis Alpes-Maritimes la délégation de service public de deux lots du réseau de transport régional routier *ZOU !* pour une durée de huit ans, à partir du 1^{er} janvier 2022.

Précédemment exploitant d'une partie de ces deux lots, Keolis sera désormais en charge de leur exploitation et de leur maintenance en intégralité. La flotte totale de ces lots s'élève à 120 véhicules (bus et cars), dont certains à double étage.

Articulés autour de 17 lignes, ces deux lots du réseau permettent de relier les principales villes du territoire maralpin (Cannes, Nice, Grasse et Antibes) et de desservir un bassin de près de

¹ Lot 1 : ouest côtier / Lot 2 : ouest grassois

740 000 habitants, le long du littoral et dans l'arrière-pays grassois, ainsi que plusieurs pôles d'activités économiques et touristiques, tels que l'aéroport international Nice-Côte d'Azur et le technopôle de Sophia-Antipolis, où sont implantées plus de 2 500 entreprises.

Afin de proposer une offre de mobilité mieux adaptée à l'évolution des modes de vie des habitants et des visiteurs du département et de réduire le recours à la voiture, plusieurs améliorations seront apportées, telles qu'une augmentation de la fréquence des lignes, une meilleure complémentarité avec les réseaux TER et urbains, la création d'offre le week-end sur certains axes et l'emport des vélos à bord des cars de la ligne 230.

L'expérience client au cœur de la dynamique commerciale

Dans le cadre de ce nouveau contrat, Keolis mettra en œuvre plusieurs actions afin de parvenir à l'objectif d'augmentation de la fréquentation du réseau de 30% avec 7 millions de voyages annuels :

- la mutualisation des agences du réseau avec celles de la SNCF dans les pôles d'échanges multimodaux de Cannes et de Grasse
- la création d'une agence mobile parcourant le territoire pour faciliter l'achat de titres et la diffusion d'informations auprès des voyageurs et des habitants
- le déploiement d'outils d'information en temps réel sur l'état du réseau (QR codes aux arrêts, écrans à bord des véhicules et alertes SMS)
- la refonte de l'information voyageurs
- une présence digitale renforcée avec deux nouveaux comptes Facebook et Instagram

Un projet de mobilité 100% électrique, inédit pour un réseau de transport interurbain en France

Renaud MUSELIER, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Président délégué de Régions de France, entend promouvoir une mobilité significativement plus durable au sein du territoire régional, conformément à sa volonté d'inscrire l'environnement et l'urgence climatique parmi les priorités de son plan climat régional « Gardons une COP d'avance », dont l'objectif est de réduire de 25 % les émissions de gaz à effet de serre issus des transports et d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.

Désireux d'accompagner la Région Sud dans cette ambition, Keolis s'engage à déployer, d'ici juillet 2023, une flotte de véhicules exclusivement électriques : des bus Heuliez et des cars Yutong et BYD à double étage, ce qui constituera une première en France.

Par ailleurs, le Groupe assurera le financement de l'intégralité² de l'investissement en matériel roulant et en infrastructures de rechargement, la conversion à l'électrique de deux dépôts, dont le site principal de Keolis Alpes-Maritimes à Antibes, et visera la certification ISO 14001 de l'ensemble des activités de Keolis Alpes-Maritimes.

² La Région accordera des subventions importantes (200 K€ par véhicule) + aides à l'investissement dans le cadre du plan de relance (30 K€ par véhicule)

Keolis accroît son implantation dans la région

L'attribution de ces contrats permet à Keolis de renforcer significativement sa présence dans la région où le Groupe exploite notamment les réseaux de transport des Agglomérations d'Aix-en-Provence, de Menton et d'Antibes/Sophia-Antipolis.

Chiffres clés du réseau ZOU ! dans les Alpes-Maritimes :

- 17 lignes
- 121 véhicules (hors réserve)
- 6,9 millions de kilomètres parcourus par an
- 7 millions de voyages par an
- Près de 260 M€ de chiffre d'affaires total
- 316 collaborateurs dont 240 conducteurs

[A propos de Keolis](#)

Pionnier dans le développement des transports publics, Keolis est le partenaire des décideurs publics qui souhaitent faire de la mobilité partagée un levier d'attractivité et de vitalité pour leur territoire. Numéro 1 de l'exploitation de métro automatique et de tramway dans le monde, Keolis s'appuie sur une politique d'innovation soutenue et ouverte avec l'ensemble de ses partenaires et filiales - Kisio, EFFIA, Keolis Santé, Cykleo – pour renforcer son cœur de métier et développer de nouvelles offres de mobilité partagée innovantes et « sur-mesure » : trains, bus et cars, trolley bus, VTC collectifs, navettes fluviales et maritimes, vélo en libre-service, auto partage, navette autonome 100% électrique, téléphérique urbain... En France, Keolis est le n°2 du stationnement grâce à sa filiale EFFIA et le n°1 du transport sanitaire depuis la création de Keolis Santé en juillet 2017. Détenu à 70% par SNCF et à 30% par la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ), le Groupe compte 68 500 collaborateurs répartis dans 15 pays et a réalisé, en 2019, un chiffre d'affaires de 6,6 milliards d'euros. En 2019, 3,4 milliards de voyageurs ont utilisé un service de mobilité partagée proposé par Keolis.

*Keolis est historiquement présent en France et s'est développé en Allemagne, en Australie, en Belgique, au Canada, en Chine, au Danemark, au Qatar, aux Etats-Unis, en Inde, en Norvège, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni, au Sénégal et en Suède.

CONTACTS

Alexandre Poidevin

Responsable des relations médias

01 71 32 97 03 / 06 18 76 18 69

alexandre.poidevin@keolis.com

Thomas Baur

Directeur médias et e-réputation

01 71 32 94 32 / 07 77 75 27 48

thomas.baur@keolis.com

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Service de Presse

04 91 57 51 64

servicedepresse@maregionsud.fr